

Véronique Braun Dahlet
Université de São Paulo
vdahlet@usp.br



Résumé : Cette contribution se compose de deux parties. La première, qui s'adresse essentiellement aux lecteurs non familiarisés, pose les différents cadres institutionnels - agences nationales, régionales et établissements d'enseignement supérieur - qui configurent la recherche au Brésil. La deuxième partie s'intéresse à la recherche en français à l'Université de São Paulo qui se réalise au sein de l'Unité Départementale de Formation et de Recherche en Études linguistiques, littéraires et traductologiques en Français du Département de Lettres Modernes pour en montrer les dernières évolutions et dégager aussi bien les points forts que les tendances dispersantes qui la fragilisent.

Mots-clés : Unité Départementale de Formation et de Recherche Études linguistiques, littéraires et traductologiques en Français/DLM/FFLCH/USP, recherche en français au Brésil.

Resumo: Essa contribuição é dividida em duas partes. A primeira, que se dirige sobretudo a leitores pouco informados sobre o sistema de pesquisa, apresenta as várias instituições - agências nacionais, regionais e instituições de ensino Superior - que enquadram a pesquisa no Brasil. A segunda parte se concentra na pesquisa em francês na Universidade de São Paulo, que se realiza através do Programa de Pós-Graduação em Estudos linguísticos, literários e tradutológicos em Francês, no intuito de mostrar as evoluções mais recentes, assim como seus pontos fortes e os mais fracos.

Palavras-chave: Programa de Pós-Graduação em Estudos linguísticos, literários e tradutológicos em Francês, pesquisa em francês no Brasil.

Abstract: This paper consists of two parts. The first, written primarily for the non-specialist reader, shows different institutional frameworks - national and regional agencies and higher education institutions - which configure the research in Brazil. The second part focuses on the research in French at the University of São Paulo which takes place at the Graduate School of Language, Literature and Translation Studies in French at the Department of Modern Languages in order to show its latest developments as well as identify its strong points and fragile trends.

Keywords: Graduate School of Language, Literature and Translation Studies in French/DLM/FFLCH/USP, research in French in Brazil.

Quelques dates pour commencer, qui situeront des moments phares dans la mise en place des structures de la recherche en français à l'université de São Paulo (USP). En 1934, en même temps que la fondation de l'USP, fut créée la Faculté de Philosophie, Sciences et Lettres (Faculdade de Filosofia, Ciências e Letras - FCL)¹. En 1971, les Unités Départementales de Formation et Recherche s'implantent à l'Université de São Paulo et parmi elles celle de la Chaire de Français. Elle aura 40 ans d'existence en 2011.

Intégré à la Faculté de Philosophie, Lettres et Sciences Humaines (ancienne FLC devenue FFLCH), le Département de Lettres Modernes (DLM) se compose aujourd'hui de 5 Chaires de Langue, Littérature étrangères et Traduction, au nombre desquelles la Chaire d'Etudes Linguistiques, Littéraires et Traductologiques en français. C'est la seule université brésilienne qui possède des formations doctorales fondées sur des langues-cultures : outre le français, le DLM concentre l'anglais, l'espagnol, l'allemand et l'italien. En effet, les autres universités brésiennes ont massivement composé leurs formations sur des découpages disciplinaires plus larges intitulés « Lettres », « Etudes linguistiques » ou « Etudes du langage », dans lesquels se fondent les langues étrangères (voir ici même l'article de E. Lousada).

On présente ici un état des lieux de l'Unité Départementale de Formation et de Recherche appelée *Pós-Graduação em Estudos linguísticos, literários e tradutológicos em Francês*, en particulier pour la période de 2005 à 2010². Pour ce faire, on précisera ce qu'on entend par « recherche », puisqu'en effet le terme évoque tour à tour ou simultanément (a) le travail conceptuel sur des objets de savoir, (b) une structure qui a pour mission de soutenir les projets de recherche, (c) des organes de décision politique, de financement et d'évaluation. Ces structures de soutien et de renfort de la recherche sont valables pour l'ensemble de la recherche, toutes disciplines confondues. On se centrera alors plus spécifiquement sur le fonctionnement et la trajectoire de l'Unité départementale de Formation et de Recherche de la Chaire d'études linguistiques, littéraires et traductologiques en français/DLM-USP.

1. La recherche : de quoi parle-t-on ?

La recherche aujourd'hui n'aurait guère de visibilité, voire de légitimité, si elle n'était soutenue par des institutions dont la mission consiste à la promouvoir, et ce dans tous les domaines qui concernent sa pérennité : politique, financement (personnes et matériels) et évaluation. Ces institutions regroupent les agences de financement et d'évaluation de la recherche, et bien entendu les établissements d'enseignement supérieur.

1.1. Les agences

La recherche universitaire brésilienne repose fondamentalement sur 3 agences : au niveau fédéral, la CAPES, le CNPq (fondées l'une et l'autre en 1951) et au niveau des États, la FAP (Fondation de Soutien à la Recherche), qui pour l'Etat de São Paulo s'identifie sous le sigle de FAPESP³. Bien qu'elles n'aient pas les mêmes autorités de tutelle, ces agences ont en partage la mission de favoriser le développement qualitatif et quantitatif de la recherche universitaire.

La CAPES relève du Ministère de l'Éducation et de la Culture et a un rôle de tout premier ordre. En effet, elle cumule au niveau national les trois fonctions essentielles que sont l'orientation politique, le financement et l'évaluation de la recherche dans les universités³:

- au niveau politique, la CAPES est chargée de définir le Plan National de recherche (*Plano Nacional de Pós-Graduação*) et piloter sa mise en œuvre au sein des établissements d'enseignement supérieur, en concertation avec le CNPq (cf. ci-dessous) ;
- au niveau du financement, la CAPES est l'agence qui répartit l'enveloppe budgétaire pour la recherche dans les universités (enseignement en Master et doctorat, bourses, projets de recherche, matériel). L'enveloppe budgétaire varie en fonction de l'évaluation triennale des Unités départementales de formation et de recherche ;
- au niveau de l'évaluation, la CAPES est chargée depuis 1976 de coordonner l'évaluation nationale des Écoles doctorales. L'évaluation s'appuie sur une liste de critères précis qui permet de mesurer et de comparer d'une année à l'autre et d'une période de 3 ans à l'autre, le développement et les axes principaux de chacune des Écoles en question⁴. Tous les trois ans, l'expertise attribue une note. Il faut obtenir une évaluation minimale de 4 pour être agréé en tant qu'École doctorale et unité de recherche par le Ministère de l'Éducation et de la Culture, tandis que la note maximale (7) décerne à l'École doctorale un label de qualité exceptionnelle.

Principal partenaire de la CAPES, le CNPq dépend du Ministère de la Sciences et de la Technologie (*Ministério da Ciência e Tecnologia*). Il remplit une mission qui recoupe en partie celle de la CAPES : l'une et l'autre agence partagent les mêmes objectifs et y travaillent de façon complémentaire. Ainsi :

- au niveau politique, le CNPq a un rôle prépondérant dans l'orientation des axes scientifiques et technologiques du pays. Autrement dit, le CNPq assure plus étroitement encore les liens entre la recherche et les enjeux économiques et développementaux qui s'y rattachent ;
- au niveau financier, le CNPq intervient dans la recherche à travers les bourses pour étudiants de Master et de Doctorat et pour projets de recherche, dont les critères de délivrance et le nombre sont déterminés par les priorités fixées par les instances internes au CNPq, et non par les résultats de l'évaluation triennale (alors que c'est globalement le cas pour la CAPES).
- l'évaluation porte sur les bourses et enveloppes concédées par le CNPq. Il s'agit donc d'une évaluation interne, contractuelle, qui porte sur les engagements du bénéficiaire individuel ou collectif de la bourse.

Enfin, 3^e pilier de la recherche en termes de financement, la FAP de l'État de São Paulo, la FAPESP, se rattache au Secrétariat du Développement Économique, Scientifique et Technologique du Gouvernement de l'État de São Paulo. Comme l'indique sa dénomination, les financements de la FAPESP - bourses et aides à projets - ne sont accordés qu'à la recherche menée dans, ou à partir de l'État même : la dimension internationale n'est donc pas exclue ; bien au contraire, la Fondation n'a de cesse de la promouvoir).

- au niveau politique, la FAPESP œuvre de façon semblable au CNPq (voir supra). Totalement autonome depuis sa création en 1960, elle établit les domaines de recherche et les projets prioritaires en matière de soutien ;
- la FAPESP est la FAP financièrement la plus puissante, grâce à un budget annuel de 450 millions de réais (190 millions d'euros) dont elle dispose (chiffres de 2009)⁵.

1.2. Les établissements d'enseignement supérieur

Au Brésil, les universités publiques et privées se composent d'un Rectorat (la Présidence) et de divers sous-Rectorats (*Pró-Reitorias*) correspondant à un secteur administratif et politique donné. Ainsi, au niveau de l'Université de São Paulo, on citera entre autres

Rectorats celui du Master et du Doctorat (*Pró-Reitoria de Pós-Graduação*) et celui de la Recherche (*Pró-Reitoria de Pesquisa*), qui sont les deux instances chargées d'administrer la recherche et les études doctorales. Elles sont relayées, au niveau des Facultés, par des Commissions : Commission du 3^e Cycle (*Comissão de Pós-Graduação*) et Commission de la Recherche (*Comissão de Pesquisa*), qui à leur tour gèrent les lignes et projets de recherche et des Ecoles doctorales (*Unités départementales de formation et de recherche*), installées dans les Départements. Sous-Rectorats et Commissions ont pour fonction première d'assurer le bon fonctionnement politique et administratif de la recherche au sein de l'université elle-même. Il arrive de contribuer financièrement à la tenue de congrès.

1.3. Les Unités Départementales de Formation et de recherche

L'organisation et le fonctionnement des Unités Départementales de F et R et dérive directement de la manière dont la CAPES a conçu l'infrastructure de la recherche en milieu universitaire.

1.3.1. Organisation

De fait, une Unité Départementale de F et R est reconnue comme telle après que l'agence de la CAPES l'a validée, et cette validation se fait sur la base de tout un ensemble de conditions préalables qu'elle a elle-même établies⁶. L'Unité Départementale de F et R comporte plusieurs différences structurelles et organisationnelles par rapport à l'UFR des universités françaises.

D'un point de vue structurel,

- l'Unité de R et F est installée au niveau départemental et non à celui de l'UFR (équivalent de l'ancienne Faculté) ;
- le *Mestrado* brésilien est plus long (plus de crédits à totaliser, 3 ans de durée en sciences humaines) que le Master français, le *Doutorado* requiert également des crédits et se fait en 4 ans, soit un total de 7 ans pour le M et D. Il s'agit d'une variation dans l'échelle temporelle, qui autorise malgré tout à admettre le *Mestrado* comme l'équivalent du Master et le *Doutorado* comme l'équivalent du Doctorat dans le système européen de LMD.

D'un point de vue organisationnel,

- une Unité Départementale de F et R ne peut offrir une formation en Doctorat qu'à partir du moment où elle a atteint un plein développement et une qualité satisfaisante dans ses prestations au niveau Master ;
- l'habilitation à diriger des recherches suit un parcours différent. En effet, l'enseignant-chercheur est habilité à diriger d'abord au niveau Master, puis au niveau Doctorat. Pour obtenir l'habilitation à diriger un Master, la publication de plusieurs articles, la participation à des congrès et, enfin, la responsabilité d'un premier séminaire doctoral sont des conditions nécessaires et suffisantes pour que l'habilitation soit accordée par l'université. Enfin, après avoir mené à la soutenance un premier étudiant en Master, l'enseignant-chercheur est habilité à diriger des recherches au niveau du doctorat.

Quant à la recherche, elle se décline, institutionnellement, en lignes de recherche, en projets, ainsi qu'en Laboratoires.

Chaque ligne de recherche regroupe plusieurs projets, qui sont menés par un groupe constitué d'un ou plusieurs enseignants-chercheurs (dont un qui en assume la direction), d'étudiants de Master et de Doctorat, et même d'initiation scientifique (cf. infra ce qu'est l'initiation scientifique).

Enfin, il faut savoir que les lignes de recherche ou les projets ne sont pas nécessairement reliés à un Laboratoire de recherche. Le Laboratoire, en effet, doit être reconnu par l'une des agences d'évaluation, alors que les lignes de recherches et les projets qui s'y abritent relèvent de l'élaboration individuelle ou entre pairs.

1.3.2. Critères d'évaluation

Les Unités départementales de F et R on l'a dit, sont évaluées par la CAPES, à partir d'une grille d'évaluation valant pour toutes les universités du pays. Pour connaître le fonctionnement de la recherche universitaire au Brésil, il est intéressant de voir quels sont les critères retenus, dans la mesure où elles ont dû s'y soumettre d'abord pour obtenir leur reconnaissance au moment de leur création, puis pour tenter d'améliorer les résultats de leur évaluation.

Les critères sont organisés à partir de 5 entrées principales, qui énumèrent des rubriques auxquelles sont attribués des coefficients permettant d'évaluer au plus près l'ensemble des paramètres pris en compte :

1. Objectif principal : cohérence, contenu, ampleur... ; politique de développement ; infrastructure
2. Enseignants-chercheurs : profil ; adéquation et distribution par rapport à la recherche et à la formation ; équilibre entre les enseignants-chercheurs ; contribution, au niveau Licence, à l'initiation à la recherche
3. Étudiants de Master et de Doctorat les mémoires et les thèses : nombre de soutenances ; distribution équilibrée des directions de recherche ; qualité des mémoires et thèses et qualité de la publications des étudiants de Master et de Doctorat et d'initiation scientifique
4. Production intellectuelle: classement des revues ; distribution équilibrée entre les enseignants-chercheurs ; participation à des congrès ; autres types de production
5. Insertion sociale : insertion et impact régional ou national ; intégration et coopération avec d'autres unités de recherche et d'enseignement ; visibilité⁷.

On le voit : les Unités départementales de F et de R se caractérisent par un fonctionnement fortement, sinon totalement, dicté par la CAPES. Celle de la Chaire d'Etudes Linguistiques, Littéraires et Traductologiques en français n'échappe pas à la règle. A ce fonctionnement très réglé s'ajoute néanmoins, on s'en doute, une dynamique propre à chaque université, Faculté et, finalement, à chaque Unité.

1.4. Les Unités Départementales de Formation et de Recherche en Lettres et Linguistique au Brésil

Les agences d'évaluation et de financement brésiliennes s'efforcent, depuis les années 60, de mettre en œuvre une politique qui favorise l'augmentation constante de titulaires du diplôme de Doctorat. Cette politique, on l'a vu, se traduit par la perfectibilité des systèmes de soutien et d'évaluation de la recherche. Financièrement, la poursuite constante de cette politique se traduit en chiffres éloquentes : globalement, les investissements CAPES et CNPq ont augmenté de 20% à 30% ces 5 dernières années, tandis que le Ministère de l'Éducation prévoit de doubler les investissements sur la

période de 2010 à 2020 (cf. le *Plano Nacional de Pós-Graduação, 2011-2020*. Brasília : Ministère de l'Éducation /CAPES, décembre 2010).

On constate une évolution en parallèle des Unités départementales de F et R en Lettres et Linguistique (*Programas de Letras e Linguística LL* : les regroupements disciplinaires reviennent à la CAPES.). Le nombre de Programas en LL a quasiment doublé en 10 ans, il a augmenté de 33% au cours de ces 5 dernières années (2006-2010). On pourrait s'étonner de ces scores élevés; il faut cependant les interpréter à l'aune de 3 données au moins, qu'il faut rappeler ici : (a) le Brésil est un pays où l'université est encore très jeune (elle s'est implantée très tardivement. La plus ancienne, l'USP, a 77 ans) ; (b) par rapport à la population totale, le nombre de diplômés de doctorat reste nettement insuffisant (1,4 diplômé sur 1.000 habitants)⁸; (c) les disparités régionales sont considérables

Année	Nombre de Programas en LL
2000	66
2003	73
2006	97
2009	110
2010	125

Tableau 1 - Augmentation des Programas de LL (2000-2010)

(d'où cette capacité d'implantation de nouvelles Unités Départementales de F et R qui progressivement comblent les déficits locaux - Nord et Ouest du pays principalement). Par ailleurs, l'augmentation diplômés de doctorats concerne massivement les sciences sociales appliquées (14,8%) et les sciences humaines (13,6%).

L'implantation récente de nombre de ces Unités explique le fait que la moitié d'entre elles (soit 45 sur les 110) n'offre pour l'instant que le diplôme de Master.

2. L'École doctorale et l'unité de recherche en français : quelle trajectoire ?

L'Unité départementale de F et R de la Chaire d'Études Linguistiques, Littéraires et Traductologiques en français du Département de Lettres Modernes/USP est une Unité dite mixte, car elle agrège 3 spécialités. Elle fait donc partie des 47 Unités mixtes sur les 110 que comptent les LL⁹, et est à l'heure actuelle la seule du pays à offrir une formation en français au niveau Master et Doctorat. Elle obtient la note 5 (très bien) de la CAPES, depuis plus de 15 ans déjà.

2.1. Nombre d'enseignants-chercheurs et représentation en spécialités

Elle se compose aujourd'hui d'une équipe de 19 enseignants-chercheurs, qui se répartissent comme suit :

	Études linguistiques (abrégé en Ln)	Études littéraires (abrégé en Lt)	Études traductologiques (abrégé en Tr)
en fonction	7	4	1
à la retraite	1	5	1
total	8	9	2

Tableau 2 - Nombre et spécialité des enseignants-chercheurs

Le rapport entre spécialité/nombre d'enseignants demande deux observations au moins :

- a) la première renvoie au déséquilibre entre le nombre réduit des enseignants spécialistes de traduction, et le nombre d'enseignants en Ln et Lt. De fait, ce n'est qu'en 2009 le Département

de Lettres Modernes enregistre un tournant important : pour chacune des langues-cultures, un enseignant-chercheur a été recruté en traduction. Depuis, des étudiants peuvent s'inscrire en Master de traduction français/portugais. Ainsi, le gain est d'abord institutionnel (validation d'un diplôme sous l'intitulé *Traduction*, et développement de la spécialité). Cela dit, les chiffres (tableau 1) ne doivent pas occulter le fait que des enseignants d'autres spécialités (Ln, Lt française) peuvent assurer la formation doctorale en traduction français/portugais : la recherche en traduction français/portugais du Brésil (Séminaires, directions en MASTER ET DOCTORAT et publications) s'est initiée il y a près de 30 ans déjà, par deux enseignants-chercheurs essentiellement associés à la spécialité Ln. Aujourd'hui, 2 enseignants (1 en Ln l'autre en Lt) s'associent au collègue de traduction pour consolider la formation, qui en outre bénéficie de séminaires communs à l'ensemble des littératures/langues et cultures enseignées au sein du Département.

b) la seconde observation se situe dans le rapport entre les enseignants de Ln et de Lt. A considérer le total, la variation n'est pas considérable (8 et 9 respectivement), mais le rapport change de façon significative selon la répartition « en fonction »/ « à la retraite ». Ce décalage s'explique du fait d'un tournant significatif dans le *Programa*, et que l'on peut situer autour de 2005. D'abord, l'enseignement de la langue s'est développé du fait d'une demande toujours croissante en vue de répondre aux besoins des divers secteurs du marché de l'emploi. Au Brésil et plus globalement en Amérique Latine, le français fonctionnel, ou *français instrumental*, a été introduit à partir des années 70 (Moirand, 2011). Il fallait donc former des professeurs de français langue de spécialité. Ensuite, le versant linguistique/didactique du français de l'Unité Départementale de F et R s'est consolidé, dans la période 1995-2000, du fait que plusieurs enseignants, à cette époque-là recrutés depuis peu, ont pu initier leur carrière de chercheur (enseignement en Master et Doctorat, direction de recherche) après leur obtention du diplôme de doctorat¹⁰. Il y a donc eu plusieurs créations de postes en Ln, tandis que les concours de recrutement en Lt avaient tendance à ne pourvoir que les postes laissés vacants par les enseignants partant à la retraite. Cela dit, il convient de préciser ceci : les universités autorisent les enseignants-chercheurs à la retraite à poursuivre leurs activités de recherche (enseignement en Master et Doctorat, direction de Master et Doctorat publication, participation à des congrès, jurys, etc.). Cette option favorise la vitalité des *Programas*, et la recherche en littérature française et francophone à l'USP en bénéficie heureusement. Notons, enfin, qu'un enseignant de littérature récemment recruté sera prochainement habilité à assurer la formation en Master, ce qui fera passer l'équipe à 5 enseignants de littérature française).

2.2. Les lignes et les groupes de recherche

Les lignes de recherche indiquent les axes majeurs auxquels se rattachent les projets. Suite à une intervention appuyée de la CAPES au cours de ces dernières années, qui recommandait fortement de réduire les lignes de recherche.

2.2.1. Lignes de recherche

Pour ce qui concerne, l'Unité départementale de F et F, on comptait 6 lignes de recherches qui abritaient 26 projets jusqu'en 2009. Depuis 2010, on compte 3 lignes de recherche abritant 7 projets, dont le tableau suivant indique les contenus, soit une réduction de 50% pour les lignes de recherche, et de 73% pour les projets :

- I - Études linguistiques et didactiques
 - Didactiques du français langue étrangère en perspective
 - Études des langues, culture et textes
- II - Études littéraires

- Écriture littéraire
 - Relations France-Brésil
 - Problèmes de critique de littérature française
- III - Études de traduction
- La traduction entre langues et pratiques
 - Littérature en traduction

On perçoit l'avantage structurel à éviter l'éparpillement, qui consiste à fonder des domaines plus larges susceptibles d'inclure un nombre significatif de groupes de recherche. L'ensemble des Unités départementales de R et F du pays sont allées dans ce sens.

2.2.2. Groupes de recherche

L'École doctorale de français compte 5 groupes de recherche :

- 3 en littérature : Laboratoire du Manuscrit littéraire (*Laboratório do Manuscrito literário*) ; Création et Critique (*Criação e Crítica*) et Groupe d'Études Littérature, Folie et Écriture (*Grupo de Estudos Literatura, Loucura e Escritura - GELLE*)
- 1 en didactique du FLE : Français Langue étrangère. Recherche et enseignement (*Francês Língua Estrangeira. Pesquisa e Ensino - FLEPE*)
- 1 en traduction (perspective énonciative) : Groupe d'Études sur la Théorie des Opérations énonciatives d'Antoine Culioli (*Grupo de Estudos sobre a Teoria das Operações enunciativas de Antoine Culioli - GETOPE*).

Ces groupes de recherche ont un rôle important dans la mesure où ils permettent de promouvoir, diffuser et stimuler la recherche en équipe. C'est donc une courroie de transmission qui insuffle une dynamique collective indispensable à la recherche.

2.3. Flux des étudiants de Master et Doctorat en français

La CAPES est particulièrement attentive à la formation de docteurs. C'est pourquoi elle a, de concert avec les universités, décrété la diminution du temps d'études pour l'obtention des diplômes de Master et de Doctorat, qui de 48 mois est passé à 42 pour le Master, et de 72 mois à 54 pour le Doctorat. On voit que la pression s'exerce bien plus sur l'obtention du Doctorat, puisque la réduction va du simple au double (réduction de 25% pour celui-ci, contre une réduction de 12% pour l'obtention du Master).

L'Unité départementale de F et R en français fonctionne, sur la période, avec une moyenne de 60 inscrits en Master (cf. le total d'inscrits, Tableau 3. Les années 1995 et 2000 figurent à titre indicatif). On remarque une augmentation significative et continue de 2005 à 2007 (+ 25% d'inscrits). Ceci explique que sur la période envisagée, le flux des entrants est supérieur de 46% par rapport aux sortants (cf. « Total période » Tableau 3).

Les 3 années suivantes indiquent une oscillation minime de moins de 6%. Devrait-on comprendre que les capacités maximales (attractivité professionnelle, attractivité de la formation, capacité d'accueil) sont en voie d'être atteintes? Il faudra attendre les chiffres des prochaines années pour voir si cette tendance se confirme.

Master	1995	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Total période
Total	38	53	46	54	62	65	69	65	-
Entrants	5	15	19	13	19	13	19	14	97
Sortants	1	6	2	9	8	14	10	9	52

Tableau 3 - Flux des étudiants en Master de Français de 2005 à 2010

En Doctorat, on compte sur la même période une moyenne de 38 inscrits, avec une fourchette d'oscillations peu significatives de 15%. En revanche, cette moyenne correspond à un recul global de 36% par rapport au Master. Cette « perte », importante pour la formation doctorale, se doit au fait que bon nombre de nouveaux diplômés entrent sur le marché du travail munis de leur seul diplôme de Master. A quoi s'ajoute le fait que nombre de nouveaux diplômés de Master observent une pause avant de s'inscrire en Doctorat¹¹. Le Doctorat a connu une envolée entre 2000 et 2005. Elle s'est produite plus tôt que le Master (en 2007), puisque le total d'inscrits a quasiment doublé entre 2000 (21 inscrits) et 2005 (39 inscrits).

Doctorat	1995	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Total période
Total	17	21	39	36	38	42	38	39	
Entrants	1	4	5	7	7	8	5	6	38
Sortants	2	1	7	3	6	7	3	7	33

Tableau 4 - Flux des étudiants en Doctorat de Français de 2005 à 2010

En observant le « Total période » (Tableau 4), le rapport entre entrants est de 13% supérieur à celui des sortants. En perspective sorties, ces proportions sont très satisfaisantes (désistement ou retards quasi nuls) ; en perspective entrées, l'augmentation du groupe de doctorants se poursuit, certes, mais de façon plus lente. Cela dit, même s'il est vrai que près d'un tiers de diplômés de Master ne poursuivent pas en Doctorat, on peut raisonnablement escompter une prochaine répercussion du nombre d'inscrits suite à l'augmentation du nombre d'étudiants de Master à partir de 2007.

Ainsi, de 2005 à 2010, l'Unité départementale de F et R de français a mené à la soutenance de Master 52 étudiants, et 33 à la soutenance de Doctorat. C'est satisfaisant du point de vue du point de vue régional : l'Unité est la seule rappellez-le à offrir un M et D en français, et elle fonctionne au fort de ses capacités (cf. ci-après les structures de renfort). A l'échelle nationale, ces résultats sont certes moins satisfaisants, mais on touche ici un niveau général de déficits structurels, qui sont en voie de résorption¹². Ainsi, des structures de renfort ont été mises en place et contribuent de façon importante au développement de la recherche en Master et Doctorat.

3. Les structures de renfort

Parmi ce qu'on peut appeler des structures de renfort de la recherche, il faut distinguer celles qui œuvrent pour la recherche toutes disciplines confondues (3.1) dont profite également la recherche en français, de celles qui concernent directement cette dernière (3.2).

3.1. Structures de renfort de la recherche, toutes disciplines confondues

3.1.1. L'initiation scientifique

Il faut mentionner ici en tout premier lieu l'initiation scientifique (*Iniciação Científica*) dont on ne trouve pas d'équivalent dans le reste de l'Amérique Latine, sinon au Mexique où les étudiants en dernière année de Licence, pilotés par un enseignant-chercheur, présentent un projet de recherche, appelée *Tesis de Licenciatura* qu'ils soutiennent en fin d'année. Il s'agit au Brésil d'une initiation à la recherche d'une durée d'un an (renouvelable une fois), pour laquelle l'étudiant de Licence sollicite un enseignant-chercheur qui deviendra son directeur de recherche. L'initiation scientifique prépare de façon optimale l'entrée en Master puis en Doctorat, car la méthodologie de recherche aura déjà été en partie acquise ; elle a donc un effet démultiplicateur au niveau qualitatif et en terme de délais (meilleurs résultats pour un temps de formation diplômante moins long). L'initiation scientifique est gérée par les agences d'évaluation et l'université de la même manière que le Master et le Doctorat : concession de bourses, compte-rendus périodiques et compte-rendu final des résultats de la recherche de la part de l'étudiant et du directeur ; tenue de mini-congrès des étudiants d'I.C. et incitation à participation et à présentation de communications.

Les agences de développement de la recherche et les universités encouragent toutes l'initiation scientifique, notamment à travers l'attribution de bourses : bourses PET/ CAPES - *Programa Especial de Treinamento* (Programme Spécial de Préparation)¹³; bourses PIBIC/CNPq-*Programa Institucional de Iniciação Científica* (Programme Institutionnel d'Initiation Scientifique)¹⁴; bourses FAPESP¹⁵; bourses FFLCH/USP et, enfin, la FFLCH a également institué l'initiation scientifique sans bourse¹⁶.

La Chaire de français, sur la période de 2005 à 2010, a initié à la recherche un total de 43 étudiants de Licence, soit une moyenne de 7 par an¹⁷. Les avantages de cette formation anticipée à la recherche sont tels que l'USP a eu l'initiative, en 2008, de l'étendre jusque dans le secondaire (pour les élèves de 1^{ère} ou Terminale). La *Pré-iniciação científica da USP* (Pré-initiation scientifique de l'USP) est conçue pour donner accès aux lycéens à la recherche menée à l'université, mais aussi pour rapprocher les établissements publics de l'université.

3.1.2. Les Associations

Elles sont cruciales pour le développement et la diffusion de la recherche. A côté des Associations brésiliennes de grande envergure comme ABRALIC (Association Brésilienne de Littérature Comparée), ABRALIN (Association Brésilienne de Linguistique), ALAB (Association de Linguistique Appliquée du Brésil), ANPOLL (Association Nationale de Pós-Graduação et de Recherche en Lettres et Linguistique) à travers lesquelles la recherche en français trouve évidemment sa place, il existe plus spécifiquement la FBPF (Fédération Brésilienne des Professeurs de Français), qui joue un rôle de tout premier plan. Créée sous la forme actuelle en 1993 (elle émane d'une association précédente qui, fondée 20 ans plus tôt, en 1973, limitait l'adhésion aux enseignants universitaires), elle fédère aujourd'hui 25 Associations de Professeurs de Français réparties sur les États du Brésil, dont l'APFESP (Association des Professeurs de Français de l'État de São Paulo, qui fête en 2011 ses 50 ans) qui est aussi active que numériquement la plus représentative. Affiliée à la Fédération Mondiale des Professeurs de Français, la Fédération Brésilienne organise un congrès tous les 2 ans et tiendra son 18^e Congrès National des Professeurs de Français

en octobre 2011 à Curitiba. Enfin, le calendrier des congrès nationaux s'intercale avec le congrès latino-américain des professeurs de français, les SEDIFRALE (Sesiones para Docentes e Investigadores de Francés Lengua extranjera).

La périodicité des Congrès de la Fédération brésilienne (tous les 2 ans), de la Fédération mondiale (tous les 4 ans) et des Sedifrale (tous les 4 ans) établit un calendrier fourni pour les enseignants-chercheurs.

3.1.3. Les accords de coopération

Par nature porteurs de projets, les accords de coopération universitaire ont un impact significatif sur le développement de la recherche. On citera les accords, au niveau de la Fédération et de l'État de São Paulo, les accords CAPES/COFECUB, FAPESP/COFECUB, USP/COFECUB qui établissent des axes Brésil/France considérables d'échanges et de production dans la recherche entre les établissements d'enseignement supérieur brésiliens et français.

Créé en 1979, le COFECUB - Comité Français d'Évaluation de la Coopération Universitaire et Scientifique avec le Brésil - joue le rôle d'une agence d'évaluation et de financement des projets pour le côté français et en collaboration avec les agences brésiliennes, et évalue et conduit les programmes de coopération en matière de recherche et de formation avec le Brésil.

En partenariat avec le Département de Linguistique de la Faculté, l'Unité départementale de F et R en français n'a pour l'instant connu qu'un seul accord CAPES/COFECUB, avec l'Université de Paris X, de 1994 à 1998.

En outre, la présence l'AUF (Agence Universitaire de la Francophonie) dans les Amériques, qui favorise et soutient la constitution d'équipes universitaires en réseaux, apporte un soutien rapproché à la recherche en français, grâce à deux événements qu'il convient de saluer :

- C'est tout d'abord, en 2009, la signature d'un accord de coopération scientifique et technologique entre l'AUF et la FAPESP. Cet accord encourage les projets de recherche agréant des établissements d'enseignement supérieur de l'État de São Paulo et des universités des Amériques, membres de l'AUF.
- C'est ensuite l'ouverture en 2011 d'une antenne Amérique Latine - Bureau des Amériques de l'AUF au Brésil (São Paulo). L'antenne Amérique Latine donne dans un premier temps la priorité à la formation : formation de formateurs, mais aussi formation à la recherche, cherchant ainsi à intervenir aux niveaux supérieurs, qui pourront ensuite de faire courroie de transmission sur leurs terrains respectifs¹⁸.

Enfin, le Centotec (Centre franco-brésilien de Documentation Technique e Scientifique), créé en 1978, a pour vocation de développer la coopération scientifique et technique, de veiller à la circulation des informations (recherche, sciences, technologie entre les deux pays).

Pour ce qui concerne directement la recherche en français dans l'École doctorale de l'USP, le Cendotec intervient davantage en amont, pour ainsi dire. En effet, le deuxième pôle de sa mission est de faciliter la mobilité des étudiants brésiliens désirant réaliser une partie de leur formation Licence en France. Cette mobilité représente un vivier pour la recherche en français.

3.2. Structures de renfort de la recherche au sein de l'École Doctorale de Français

On retient au moins deux points qui, favorisant à la fois la qualité et la cohésion de la recherche menée au sein de l'Unité, concernent la formation en Master et doctorat.

- Installation en 2009, par décision de la *Pró-Reitoria de Pós-Graduação*, d'une Commission de Coordination (*CCP- Comissão Coordenadora do Programa*) au sein de chaque Unité départementale de F et R. Aussitôt en activité, la Commission de l'Unité de Français s'est attachée à reformuler les conditions d'entrée en Master, de manière à sélectionner de façon plus rigoureuse l'entrée en formation doctorale¹⁹ ;
- Depuis 2009, organisation annuelle d'une Journée de la Recherche en Français (*Encontro de Pesquisa do Francês*), pendant laquelle les étudiants de Master et les Doctorants présentent l'avancée de leur recherche²⁰.

4. Les facteurs de dispersion

Les structures de renfort que l'on vient de présenter produisent des effets tangibles en termes de développement et de qualité de la recherche en français. Certains facteurs ralentissent pourtant son développement.

4.1. La langue française jouissait d'un privilège exorbitant dont elle a été privée depuis qu'elle n'est plus discipline obligatoire dans l'enseignement secondaire au Brésil. En réalité, les décrets de 1961 et de 1971 concernent l'ensemble des langues étrangères, mais le français s'en est davantage ressenti puisqu'il passait brusquement d'une surreprésentation à sa presque disparition²¹. La nouvelle loi de 1996 réintroduit l'enseignement obligatoire d'une langue étrangère en collège, et une seconde en lycée si le budget le permet, le choix de la langue revenant à la communauté scolaire. On devine que l'anglais est systématiquement choisi, on devine aussi qu'un lycée est rarement capable de financer la mise en place d'une seconde langue étrangère, vu le budget imparti.

Le décret de 1961 et 1971 ont déclenché un effet en cascade pour le rayonnement du français : diminution constante de francophones, chute vertigineuse des offres d'emploi dans l'enseignement du français, réduction de la demande de formation LMD en français et repli sur la langue portugaise, où l'offre d'emploi ne décroît pas.

4.2. A cela s'ajoute le fait que, hormis pour l'anglais qui, comme on l'a dit, est dans l'écrasante majorité des cas la langue étrangère enseignée dans le secondaire, les étudiants optant pour une autre langue commencent la Licence en débutants absolus²². Les répercussions néfastes sur la formation à la recherche sont ici incontestables.

4.3. Il est un fait que MEC (Ministère de l'Éducation et de la Culture) n'accorde guère la priorité aux langues étrangères. Les moyens ne suivent pas. L'anglais est certes le mieux placé dans l'enseignement secondaire et supérieur, mais l'espagnol, décrété en 2005 obligatoire pour accompagner l'intégration du Brésil aux pays hispanophones via le Marché commun du Mercosul et censé pouvoir en 2010 être enseigné à l'ensemble des élèves du territoire, affronte de sérieuses difficultés pour s'imposer. Le français est la 2^e langue étrangère la plus recherchée, après l'anglais bien sûr, mais avant l'espagnol. En réalité, on assiste à un désengagement massif de la Fédération et des États quant à l'enseignement des langues, qui est abandonné aux centres de langue privés, pour lesquels il y a là un marché florissant. On assiste là à un paradoxe à grande échelle, à

l'échelle du Brésil-continent²³. Car les besoins en langue sont considérables : et le seront davantage encore. D'où une importance accrue de l'enseignement des langues-cultures et des centres de recherche qui s'y rattachent.

Ainsi donc, on a pu voir que le Brésil s'est activement engagé depuis plusieurs décennies à développer ses universités. La mise en cohérence politique de cette ambition, qui ne s'est pas démentie au fil des gouvernements successifs, a permis la mise au point et l'articulation très efficace de systèmes d'orientation, de consolidation et d'évaluation de la recherche. Cependant, la dynamique de la recherche en français doit composer, aujourd'hui, avec une redistribution des cartes qui concerne les langues étrangères. Celles-ci reculent en tant valeur cible, singulière et valant pour soi (et allant de soi, j'oserais dire) mais sont introduites et se développent sous la tutelle d'autres disciplines, connexes ou non, jouant ainsi le rôle de passerelles (on pense notamment au français sur objectifs spécifiques). Cette nouvelle valeur ajoutée et chaque fois plus affirmée, ne signifie pas pour autant l'affaiblissement de la recherche en français et avec le français, bien au contraire. C'est peut-être sa chance que de devoir se décliner dans la diversité (interface disciplinaire : tel savoir est accessible par l'intermédiation de telle autre langue), et dans des espaces plus vastes que sont ceux de la francophonie (multilatéralité) et de la diffusion des savoirs (qui transite par la traduction). Dans cette perspective, nombreux sont les atouts de l'École doctorale d'Études linguistiques, littéraires et traductologiques en Français du Département de Lettres Modernes de l'USP.

Notes

¹ Quelques facultés existaient avant même la fondation de l'université. C'est le cas de la Faculté de Droit qui, fondée en 1827, la plus ancienne, l'École Polytechnique de São Paulo, l'École Supérieure d'Agriculture, la Faculté de Médecine et la Faculté de Pharmacie et d'Odontologie.

² Disons par anticipation que la *Pós-Graduação* correspond à ce qu'on désignait en France par le « 3^e Cycle ».

On peut assez justement traduire *Programa de Pós-Graduação* par *Unité de formation et de recherche*. Cependant, contrairement à l'UFR des universités françaises qui correspond grosso modo à l'ancienne Faculté, il convient de préciser qu'un *Programa de Pós Graduação* est installé au sein d'un Département. C'est pourquoi je traduirai désormais *Programa de Pós-Graduação* par *Unité départementale de formation et de recherche*, que j'abrègerai en *Unité départementale de F et R*.

Par ailleurs, cette précision concernant le niveau d'installation au sein d'un Département de l'Unité de F et R est importante puisqu'un organigramme donné détermine en partie la dynamique de l'Unité ainsi que sa visibilité au niveau national et international.

³ CAPES : Coordenação de Aperfeiçoamento de Pessoal de Nível Superior (Coordination pour l'excellence du Personnel du Supérieur).

CNPq : Conselho Nacional de Desenvolvimento Técnico e Científico (Conseil National de Développement Technique et Scientifique).

FAPESP : Fundação de Amparo à Pesquisa do Estado de São Paulo (Fondation de Soutien à la Recherche de l'État de São Paulo).

Le Brésil compte 22 FAP (Fondations de Soutien à la Recherche), ce qui représente une couverture considérable puisque ce sont donc 22 États sur 27 au total (District Fédéral inclus) qui bénéficient de cet appui à la recherche. Il existe d'autres agences, telle que la FINEP, dont on ne parlera pas ici dans la mesure où elles sont davantage tournées vers les sciences exactes et la technologie.

⁴ Dans son rôle d'évaluation, la CAPES est l'équivalent brésilien de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur française (AERES).

⁵ Le budget de la FAPESP provient des recettes des impôts prélevés dans l'État de São Paulo et correspond à 1% du total. Ce total augmente d'année en année, et par conséquent le budget de la FAPESP également.

⁶ Pour le détail de ces conditions, cf.

<http://www.capes.gov.br/avaliacao/cursos-novos-envio-de-propostas-e-resultado/2283-requisitos-das-propostas-de-cursos-novos>.

⁷ J'ai traduit et synthétisé les critères établis par la CAPES. On trouvera la présentation intégrale de la grille d'évaluation sur le site <http://www.capes.gov.br/avaliacao>.

L'agence française (AERES) fonctionne grosso modo sur les mêmes canevas. Cf. <http://www.aeres-evaluation.fr/Evaluation>.

⁸ Le Brésil compte 1,4 diplômé de doctorat sur 1 000 habitants ; l'Allemagne, 15,8/1 000 ; les É-U, 8,4/1 000, l'Australie, 5,9/1 000. Mais l'Argentine, par exemple, possède 0,2 diplômé sur 1 000 (données de 2008, Source : Centre de Gestion d'Études stratégiques (CGE), du Ministère de la Science et de la Technologie - MCT).

⁹ Les autres programmes sont soit de Littérature, soit de Linguistique (ou Études du langage).

¹⁰ C'est en 1994 que s'est tenu le premier séminaire assuré par un enseignant-chercheur en Ln. Auparavant, seuls les Lecteurs titulaires d'un doctorat en Linguistique ou Didactique assuraient les séminaires dans la discipline.

¹¹ Enseignement dans le secondaire et parfois même dans le supérieur, traduction, édition, entreprises françaises et internationales sont les principaux débouchés pour les titulaires de Master.

Les pauses entre Master et doctorat sont presque toujours dues au fait que les étudiants doivent gagner leur vie. Les bourses sont des aides, mais ne se substituent pas à un salaire. Or un étudiant n'a pas le droit de travailler (même par exemple à mi-temps) s'il bénéficie d'une bourse.

¹² On trouvera dans le *Plano Nacional de Pós-Graduação, 2011-202* des bilans qui indiquent les déficits actuels du 3^e Cycle au Brésil et les plans d'action pour y remédier.

¹³ Bourses PET/CAPES. Ce Programme est géré, à l'USP, par la *Pró-Reitoria de Graduação* (Sous-Rectorat de Licence).

¹⁴ Bourses PIBIC/CNPQ. Ce Programme est administré, au sein de l'USP, par la *Pró-Reitoria de Pesquisa* (Sous-Rectorat de la Recherche).

¹⁵ Bourses FAPESP. Directement gérées et attribuées par l'agence.

¹⁶ Bourse FFLCH. Mise en place en 2002, cette bourse est administrée par la Commission de Recherche de la Faculté de Philosophie, Lettres et Sciences Humaines. La Faculté a également introduit l'initiation sans Bourse, afin que l'étudiant de Licence puisse faire valider son année de recherche, même si celle-ci n'est pas liée à une Bourse.

De fait, une bourse, au Brésil, a valeur de reconnaissance de la qualité d'une recherche, car celle-ci se fera sous le label, pour ainsi dire, de l'agence en question (pour obtenir une bourse ou le financement d'un projet, il faut constituer un solide dossier qui fera l'objet d'une expertise dont dépend le résultat). C'est pourquoi, d'ailleurs, les bourses de recherche ne sont pas liées une situation financière difficile, mais bien à un label de qualité. Ainsi, une école doctorale (ou toute autre activité liée à la recherche) cherche à obtenir le maximum de bourses possible, puisqu'elles sont associées à la valeur d'excellence.

En ce qui concerne les étudiants qui travaillent, on en arrive donc à une situation qui génère un paradoxe, dans la mesure où leur recherche est comptabilisée, mais sans aucune valeur ajoutée.

¹⁷ Les bourses d'initiation scientifique se répartissent comme suit : 26 PIBIC/CNPq, 8 FAPESP, 1 bourse FFLCH et 18 sans bourses. Les enseignants non encore habilités à diriger un Master peuvent néanmoins diriger une initiation scientifique. Cela explique qu'aux alentours de 2005-2008, il y ait eu un nombre conséquent d'initiations sans bourses.

¹⁸ Par exemple, l'Antenne Amérique Latine de l'AUF promeut en octobre 2011 un Séminaire de formation à la recherche en didactique des langues et des cultures, qui se tiendra à Curitiba, parallèlement au Congrès National des Professeurs de Français.

¹⁹ Par exemple, l'Antenne Amérique Latine de l'AUF promeut en octobre 2011 un Séminaire de formation à la recherche en didactique des langues et des cultures, qui se tiendra à Curitiba, parallèlement au Congrès National des Professeurs de Français.

²⁰ La spécialisation n'exclut pas l'interdisciplinarité. Ainsi, les étudiants de Master et doctorat sont également invités à présenter leur recherche aux Journées de Pós-Graduação (EPOG - *Encontro de Pós-Graduandos da FFLCH/USP*) organisées à l'échelle de la Faculté entière. Ces Journées en sont à leur 4^e édition. En outre, l'Unité départementale de F et R de Français fournit un effort financier non négligeable pour subventionner les participations des doctorants et étudiants de Master aux congrès nationaux (déplacement, hébergement), en y consacrant 10% à 15% de son budget annuel.

²¹ Un décret [...] de l'Éducation Nationale de 1961 et celui de 1971 [...] abandonnent les langues étrangères, en les excluant des disciplines d'enseignement obligatoires. Les deux décrets délèguent alors la décision de maintenir cet enseignement aux Conseils d'État » (Reigota & Del Vigna, 2008 : 35. Je traduis).

²² Ces faits sont si fortement établis qu'à l'USP, un niveau linguistique raisonnable est requis pour les seuls étudiants de langue et littérature anglo-américaine.

²³ Un exemple significatif : la formation de Relations Internationales (équivalent brésilien de Sciences Po) exige des étudiants un niveau avancé en plusieurs langues étrangères. Or, les cursus de l'USP ou de la PUC/SP n'offrent aucun enseignement en langues. On n'en parle pas ; mais on doit les parler.

Bibliographie

Moirand, S., 2011. Du tournant discursif des années 1980 à la part culturelle du langage au travail : contribution à l'histoire du 'français instrumental'. In Braun Dahlet V. (Coord.), *Ciências da linguagem e didática das línguas*. São Paulo : Humanitas/FAPESP, pp. 323-337.

Reigota Naves R., Del Vigna, D., 2008. « Os parâmetros curriculares nacionais e o ensino de inglês no Brasil », *Revista de Letras*, n° 1, février. Brasília : Universidade Católica de Brasília, p.33-38.

Plano Nacional de Pós-Graduação, 2011-2020. Brasília : Ministère de l'Éducation /CAPES, décembre 2010.

Sitographie

www.capes.gov.br

<http://www.cnpq.br/cnpq/>

www.fapesp.br

www.dlm.fflch.usp

www.posfrances.freehostia.com

www.fbpf.org.br

www.apfesp.org.br

www.comunidadefb.com.br

www.auf.org